

À Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
Monsieur le Maire de Fauverney
La commission scolaire
Aux Parents d'élèves élus
Aux Enseignants

CR du CONSEIL D'ÉCOLE du 09 juin 2026

Présents : M Bigeard, Mmes Meyniel Chopard-Lallier, M Bonin, M Cornemillot pour la commune
Mmes Verin, Coquelet, Bonin-Gagnon et M Gurtz parents d'élèves élus
Mmes Van Bergen, Degrange, M Mangin et M Roy, enseignants
M Poinsignon, responsable périscolaire

Excusé(e)s: Mme Barnou.

➤ Échanges avec les services périscolaires

En l'absence de questions de parents d'élèves, monsieur Roy et monsieur Poinsignon explique les relations école-périscolaire qu'ils ont mis en place : concertation mensuelle avec l'ensemble de l'équipe intervenant sur Fauverney, on y évoque les problématiques de discipline, d'organisation mais aussi les projets menés pendant les activités périscolaires.

Monsieur Poinsignon répond ensuite aux interrogations soulevées par les parents d'élèves élus :

- Pour le dépôt des enfants en garderie, le tarif est le même quelque soit la durée. C'est un forfait valable pour 10 min ou 1h30min par exemple.
- Lors d'une inscription ou désinscription de dernière minute, il faut envoyer un mail au CFU de la plaine dijonnaise ou appeler le 03 80 37 81 82. La facturation n'est pas systématique, il faut fournir un certificat médical le cas échéant. Il y a aussi des cas particuliers selon la profession des parents.
- Des parents ont fait remarquer qu'un jour le repas était servi froid, monsieur Poinsignon explique que c'était tout à fait normal puisque ce jour là, c'était « repas froid ».
- Lors des activités périscolaires, les enfants ont la possibilité d'écouter de la musique, ce qui est très bien. Toutefois le conseil s'interroge sur la pertinence du choix des chansons qui est réalisé en grande majorité par les CM2 : ces chansons conviennent-elles aux plus jeunes ? Monsieur Poinsignon demandera aux animateurs d'y être vigilant.

Pour finir, monsieur Poinsignon rappelle que la kermesse du périscolaire se déroulera le jeudi 18 juin.

➤ Bilan de la coopérative scolaire et les comptes « mairie »

Monsieur Roy présente le bilan de la coopérative scolaire et les comptes de subvention de la commune.

Le bilan de la coopérative fait apparaître un solde positif de 6 261,75€
le bilan financier des 3 « opérations » est le suivant :

- opération brioches : +120€
- opération gourmande (fromages) : +259€
- opération « dessins d'école » : + 554€
- Carnaval de l'école : +101€

Sur le cahier de comptabilité sont inscrits les quelques achats correspondant aux différents projets comme la country, la poterie.

Les dépenses à venir correspondent au projet cirque des classes de PS/MS et GS/CP (environ 2.400 €), la sortie scolaire des CE/CM (585€), le bus pour le collège (partagé avec l'école de Neuilly).

Les entrées correspondront à la subvention communale et au potentiel bénéfice de la fête de l'école.

Comme décidé lors du dernier conseil d'école, les subventions communales ont été réparties de façon différentes afin de répondre au cahier des charges de la gestion d'une coopérative scolaire. Ainsi 6.800€ ont été alloués au budget fonctionnement (fournitures, matériels pédagogiques, etc...) et 1.200€ versés sur le compte de la coopérative scolaire pour financer les sorties scolaires et les projets. Afin d'être le plus transparent possible, monsieur Roy présente également le « compte mairie ».

Ce dernier montre les achats en fournitures scolaires, en matériels pédagogiques. Monsieur Roy a, par exemple, renouvelé ses manuels de mathématiques pour la rentrée 2026, répondant ainsi au changement des programmes scolaires. Du matériel commun à toutes les classes a également été acheté.

Les justificatifs des factures et des différents dépôts d'argent sont à la disposition des membres du conseil.
Les comptes sont soumis à validation du conseil d'école

Abonnement pour application Voltil (vote électronique pour les élections de parents d'élève)

Les élections de parents d'élèves par voie électronique ont été validées lors du 1^{er} conseil d'école.

Cette démarche a un coût (selon les prestataires) qui doit être obligatoirement pris en charge par la commune.

Une convention officielle a été signée avec l'Éducation nationale pour l'utilisation de l'application VOLTIL. Monsieur Roy en présente les grandes lignes et le tarif avant de valider l'inscription pour l'année scolaire 2026/2027.

Abonnement Espace Numérique : Monsieur Roy a demandé à la commune d'annuler l'abonnement à l'ENT Éclat pour des raisons de fonctionnement trop complexe, une accessibilité difficile par les parents et un coût important, plus de 340€. Nous avons opté pour un nouveau fournisseur d'espace numérique, Educartable, plus fluide, d'un accès simple pour les parents, qui respecte également les normes RGPD. Cet espace de travail est présenté ainsi que son coût. Cet abonnement est également à la charge de la commune. Proposition validée par le conseil.

➤ **Effectifs rentrée 2026**

Pour la rentrée 2026, les effectifs prévisionnels sont les suivants:

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
12	10	10	11	10	13	12	10
22 élèves		21 élèves		23 élèves		22 élèves	

Soit un total de 88 enfants

Le conseil ayant lieu mi-juin, des inscriptions sont encore possibles d'ici la fin de l'année scolaire, voire lors de la rentrée de septembre.

La répartition des classes pour la rentrée 2026-2027 devrait être :

PS/MS - Monsieur Mangin

GS/CP – Madame Van Bergen

CE1/CE2 – Madame Degrange

CM1/CM2 – Monsieur Roy

Cette répartition est susceptible de changer en fonction d'éventuelles inscriptions d'ici la rentrée de septembre. Pour rappel, un effectif de 24 élèves maximum est autorisé, au niveau académique, en GS/CP/CE1.

➤ APC

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Les APC se déroulent tous les mardis soirs de 16h30 à 17h30. Elles sont basées, cette année, sur l'ensemble des compétences attendues en français et mathématiques. Pour la dernière période, 6 élèves en bénéficient.

Des APC supplémentaires ont été mis en place le vendredi, de 13h05 à 13h35 pour accueillir 3 élèves de maternelle (2 PS et 1 MS) afin de travailler sur le langage. Ces séances sont encadrées par M Mangin.

➤ École ouverte, vacances apprenantes 2026 – vacances d'été.

Ces « stages » sont destinés aux écoles de REP et aux écoles rurales.

Le stage se déroulera du 17 au 20 août 2026 (de 9h à 16h30) sous la responsabilité de monsieur Mangin. 9 enfants sont inscrits (3 CP, 2 CE1, 4 CE2).

Déroulement : Les matinées seront consacrées au travail pédagogique en mettant l'accent sur la confiance. Le programme de « travail » sera élaboré en concertation avec les enseignants des enfants concernés. Les après midi seront consacrés à des activités artistiques (argile), et des activités sportives autour du basket-ball et Tchouckball.

Ce stage est en attente de validation par le rectorat (22 juin)

➤ Projets pédagogiques

Permis internet et permis piéton

Les gendarmes sont venus à l'école pour une sensibilisation aux risques liés à l'utilisation d'internet pour les CM2-CM1 et aux risques liés à la circulation à pieds pour les CE2. Chaque enfant a reçu un « permis » et un livret reprenant les thèmes abordés. Dans celui concernant internet, il y a également une partie pour les parents qui regroupe des conseils précieux.

Projet Basket : Dans le cadre d'un partenariat avec la ligue de Bourgogne – Franche Comté de Basket, Cyril et Mickaël viennent animer des ateliers basket-ball pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 : des jeux autour de la manipulation de balle, de l'adresse, de la passe, du tir, dans une très bonne ambiance.

Savoir Rouler à vélo :

Monsieur Roy a renouvelé son partenariat avec la fédération française de cyclotourisme qui propose son expertise pour la mise en place de cette action. Les CM1/CM2 commenceront les séances le jeudi 11 juin jusqu'au mardi 30 juin. Ils aborderont les blocs 1 et 2 du socle commun, le savoir pédaler et le savoir circuler. Monsieur Chaudron, moniteur fédéral, encadre ces séances avec l'enseignant de la classe. Il faut toutefois que chaque enfant apporte son vélo et son casque.

Rencontre athlétisme maternelle : le 25 juin (matin de 9h30 à 11h30).

Les petits et les moyens des écoles de Magny et d'Izier viendront pour une rencontre sportive autour de différents ateliers : lancer, rouler, viser, courir.

Savoir porter secours : Monsieur Gautherot, parent d'élève, professeur en sciences et formateur sur les gestes de premiers secours, interviendra auprès des CM1 (le jeudi 11 juin matin) pour sensibiliser les enfants sur les premiers gestes d'urgence. Cette formation est diplômante, c'est la première étape.

Projet Country : Cycle pour les CM (et les CE)

Le projet se poursuit. Les élèves de CE et CM sont encadrés par l'équipe professorale de l'association country de Fauverney, ils apprennent et progressent sur différentes danses (5 maintenant). Ces apprentissages se poursuivront pour aboutir à une grande chorégraphie qu'ils présenteront lors de la fête de l'école. Encore un grand merci à Evelyne, Nicole et Marjorie.

Projet cirque (maternelle, CP) :

Ce projet est encadré par l'école de cirque dijonnaise avec 2 professeurs diplômés.

7 séances (plus une 8ème de présentation aux parents) pour les 2 classes (PS/MS et GS/CP), soit 16 heures, en période 5 (dernière semaine d'avril au 20 juin). La salle de motricité sera utilisée pour celles-ci. Une représentation des enfants est programmée, le jour de la fête de l'école, le 20 juin, dans la salle de motricité.

➤ Sorties scolaire

CP-CE2 et CM : Rallye photos au centre ville de Dijon

Les élèves des 2 classes sont partis à la découverte du centre ville de Dijon et de ses richesses patrimoniales. A partir d'un plan (travail d'orientation et de repérage) et d'énigmes, ils devaient découvrir une vingtaine de balises et les photographier, le tout en un temps limité. Intuition, coopération, observation étaient donc au programme dans cette première partie de journée. La seconde était différente selon la classe de CM ou de CE.

Pour les CM : Moutardes, cassis, escargots et pains d'épices sont des mets caractéristiques de la tradition et du savoir-faire bourguignons qui se transmettent depuis de nombreuses générations. Aujourd'hui, ils sont le reflet de la région et de son rayonnement. Au cours de ce parcours, les élèves les ont découverts dans les décors et les monuments de la ville et ont participé à des dégustations (pain d'épices Mulot et Petitjean, Moutarderie Fallot, cassis et anis de Flavigny).

Pour les CE : Ce parcours a entraîné les élèves à la découverte du bestiaire réel et imaginaire qui peuple le centre-ville dijonnais. Décors, symboles, allégories et légendes, les animaux ont été utilisés à toutes les époques pour magnifier la ville et ses monuments. De la statue de l'Ours de Pompon à la Chouette de Notre-Dame, en passant par le Griffon de l'Hôtel de Vogüé et le Palais des Ducs et des Etats de Bourgogne, cette visite a offert une approche originale de la ville et de ses monuments.

La pause méridienne s'est déroulée dans le parc Darcy.

Visite du collège : les CM se sont rendus, le 1er juin, au collège Roland Dorgelès de Longvic pour une journée durant laquelle ils ont pu découvrir les locaux, le fonctionnement de la restauration, le CDI. Ils ont participé à des cours de mathématiques, de physique chimie, d'anglais et ont découvert l'écriture Braille. Le transport a été pris en charge par la coopérative scolaire.

➤ Aménagement des écoles

Équipements réalisés :

- porte classe CE1/CE2 ajustée
- allumage atelier réparé
- nettoyage abords de l'école (entrée direction – préau)
- pose d'un porte manteau (classe de Mme Van Bergen)
- ajout de terre autour de la cabane à vélos (maternelle)
- achat ordinateur classe maternelle
- nettoyage des vitres durant les vacances

Points d'aménagement à prévoir, à étudier :

- Renouvellement des housses des lits du dortoir maternelle
- Afin de solutionner le problème de l'alarme PPMS (trop coûteuse après étude), une solution beaucoup moins onéreuse serait l'achat de talkie-walkie : solution proposée par Mme Facon, (Assistante de prévention des circonscriptions du Grand Dijon Prévention – Santé et sécurité au travail). Cette alarme, différente de l'alarme incendie est obligatoire dans les écoles.
- Refixer le(s) robinet(s) dans la classe GS/CP

Reprise des points évoqués lors du précédent conseil d'école :

- Rideaux-tendeurs : problèmes de décrochages lorsqu'il y a du vent, les enfants peuvent également se faire mal avec les tendeurs, solution(s) à envisager
- Mise en route de la nouvelle alarme (pour rappel, le matériel informatique (TBI) de la classe de Sandrine a été utilisé lors du WE du 1^{er} mai)

➤ **Questions parents d'élèves**

Pas de question

➤ **projets 2026-2027**

Projet « éducation à l'alimentation »

Madame Debloos maman de Corentin et nutritionniste, propose d'intervenir au sein de l'école dans le cadre d'un programme basé sur la sensibilisation à la nutrition en direction des élèves de cycle 2 (CP au CE2). Ces interventions se dérouleraient sur l'ensemble de l'année scolaire (6 séances). Le coût serait d'environ 500€. Le conseil valide ce projet.

Action en direction des aînés du village

Madame Meyniel, conseillère municipale, propose que les enfants de l'école réalise un dessin qui sera utilisé pour confectionner le colis de Noël des aînés. Ce projet est tout de suite validé par l'équipe enseignante. Un échange sur le format du « dessin » se poursuivra par la suite. Ce dernier devra être réalisé avant les vacances de la Toussaint afin de pouvoir ensuite le transmettre à l'imprimeur.

Projets d'actions de parents d'élèves élus :

- Vide grenier
- Carnaval
- Brioches (en incluant tous les habitants de Fauverney)
- Dessin d'école : une réflexion est menée sur le choix de l'entreprise, en gardant le principe d'un dessin par enfant et non un dessin unique pour l'école.

Monsieur Roy rappelle aux parents d'élèves élus pour l'année scolaire 2025-2026 qu'ils seront sollicités pour le bureau de vote des élections de parents d'élèves en octobre 2026.

Monsieur Roy informe l'ensemble du conseil que l'école sera en « évaluation d'école » pendant l'année scolaire 2026-2027. Cette évaluation va demander des concertations avec les services communaux, les services périscolaires, les parents d'élèves, les élèves eux-mêmes et bien sur l'équipe pédagogique.

Le président du Conseil d'école

Représentant des parents d'élèves élus